



Numéro diffusé
par ARBRES

L'aéroport demain

Octobre 2002



**Bulletin d'Informations de l'Union Fédérale
contre les Nuisances de l'Aéroport de Strasbourg-Entzheim**

APPM: Les projets d'extension de la CCI...

L'Avant-Projet de Plan Masse (APPM) de l'aéroport de Strasbourg-Entzheim (qui définit l'avenir envisagé pour cet aéroport pour les 15 ans à venir) a été approuvé le 7 février 2002 par la Commission Consultative de l'Environnement, contre l'avis des Associations de riverains (dont l'UFNASE) membres de cette commission.

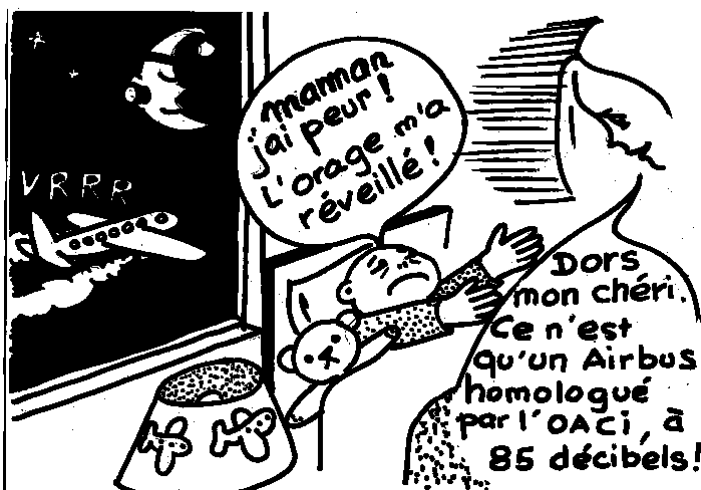
Dans son état actuel, cet APPM permet une extension des surfaces de la zone aéroportuaire (y compris en zone inondable) pour ouvrir la possibilité d'un allongement de la piste, même si celui-ci est conditionné à l'organisation d'une enquête publique. Personne n'est dupe : une fois que la CCI aura acquis les terrains supplémentaires, il sera bien difficile de leur refuser l'allongement de la piste.

Ni les conséquences sur la population des nuisances générées par l'augmentation du trafic, ni les risques supplémentaires encourus, n'ont été évalués dans cette étude, alors que dans le même temps le triangle Strasbourg-Obernai-Molsheim connaît la plus forte augmentation démographique.

Ces réserves et observations ont été formulées par les Associations de riverains et les Associations de protection de la nature (hormis le Centre Anti-Bruit du Bas-Rhin qui a approuvé l'APPM) mais aussi par plusieurs communes. **Mais malgré cela les élus membres de la Commission Consultative de l'Environnement ont approuvé cet APPM.**

L'APPM ne sera définitivement approuvé qu'après décision du Ministre des Transports

Sur la base des arguments énumérés ci-dessus, l'UFNASE a demandé par courrier au Ministre des Transports et au Ministre de l'Environnement de ne pas approuver l'APPM de l'aéroport de Strasbourg-



Entzheim tel qu'il a été rédigé.

Les 7500 signatures recueillies sur notre pétition nous ont permis d'appuyer notre intervention auprès des ministres.

L'Union Française Contre les Nuisances des Aéronefs et France Nature Environnement, sur demandes respectives de l'UFNASE et d'Alsace-Nature, ont saisi la Commission Nationale du Débat Public, conformément aux procédures prévues par la législation, afin qu'elle organise un débat public sur le contenu de l'APPM.

Pour le moment, la Commission Nationale du Débat Public a pris acte de ces demandes mais n'a pas encore statué sur la suite qui y sera donnée.

L'approbation de l'APPM par le Ministre des Transports ne peut être donnée avant que la Commission Nationale du Débat Public n'ait déposé ses conclusions sur l'organisation de ce débat.

Et dans l'hypothèse d'une décision favorable d'organisation d'un débat public, l'APPM ne pourrait être approuvé qu'après ce débat et devra prendre en compte les

conclusions du débat public.

La CCI n'abandonnera pas ses projets d'extension de l'aéroport mais nous mettrons tout en œuvre pour faire comprendre que l'aéroport de Strasbourg-Entzheim doit rester dans sa vocation de desserte des villes et capitales européennes.

Etant donné sa situation en zone densément urbanisée, l'extension de cet aéroport doit être limitée : pas d'allongement de la piste, pas de vols longs courriers et gros porteurs, pas de vols de nuit !

Les Lyonnais pulvérisent les subventions

Troisième victoire pour les riverains de Satolas / Saint Exupéry!

La cour administrative d'appel de Lyon a rendu le 20 juin un arrêt annulant une subvention de 18 millions de francs du Conseil Général de l'Ain au programme d'investissement de l'aéroport.

Une première décision avait annulé une aide de 100 millions du Conseil Régional, puis une seconde une subvention de 92 millions de la Communauté Urbaine.

Au total dit l'ACENAS (association des riverains de Lyon), "210 millions de francs d'argent public, ne seront pas gaspillés pour le dopage artificiel de l'aéroport de Lyon".

Peurs irrationnelles

Certains responsables associatifs jouent avec les peurs irrationnelles, selon les élus signataires de la motion rédigée par le député, M.BUR, au printemps dernier. Si c'était vrai, nous pourrions dire que nous ne sommes pas seuls. La commission de Bruxelles, dans son Livre Blanc sur le Transport à l'horizon 2010 énumère:

- *"Près de 25000 avions se croisent quotidiennement dans le ciel européen.*

- *Il faut se préparer à un doublement du trafic tous les 10 à 14 ans.*

- *l'Europe souffre d'une pénurie chronique d'aiguilleurs du ciel. Il est souvent difficile de garantir dans tous les centres de contrôle la présence d'un nombre suffisant d'aiguilleurs pour assurer la responsabilité de la gestion de ce trafic.*

- *il manque actuellement entre 800 et 1600 contrôleurs sur un total de 15000 pour l'ensemble de l'union. Un tiers des aiguilleurs partiront en retraite à l'horizon 2010; il faut 5 ans pour former un contrôleur aérien.*

- *Sur un vol Amsterdam- New York, un avion émet en moyenne 1 tonne de CO2 par passager.*

- *Les experts prévoient dans les prochaines années, un accident par semaine dans le monde. La perception médiatique de ces accidents risque d'être le seul facteur qui freinera la croissance du trafic aérien en Europe..."*

Le nouveau gouvernement a remis en question la décision de construire le 3^{ème} aéroport parisien à Chaulnes et s'est engagé à organiser de nouvelles études avant décision sur la réalisation du 3^{ème} aéroport parisien.

Pourquoi ce qui vaut pour le 3^{ème} aéroport à Chaulnes ne s'appliquerait-il pas aussi pour le nouvel APPM de l'aéroport de Strasbourg-Entzheim ? Il ne peut y avoir 2 poids et 2 mesures !

Un Boeing 747 à Entzheim

Lundi 15 juillet des riverains ont eu la surprise de voir au-dessus de leur tête un gros Boeing 747 atterrissant à Strasbourg-Entzheim. Ils se souviendront longtemps du bruit assourdissant de ce gros porteur passant au-dessus de leurs habitations. D'ailleurs une 2^{ème} escale tout aussi bruyante du même avion eut lieu le même soir.

Ces escales à Strasbourg-Entzheim d'un gros Boeing 747 ont été organisées par un tour-opérateur pour prendre en charge des passagers qui à l'origine devaient, au départ de Strasbourg, utiliser un autre avion immobilisé par un problème technique.

N'étant pas à pleine charge, ce Boeing 747 a pu atterrir et décoller sur les 2400 mètres actuels de la piste d'Entzheim sans risque pour les passagers.

Mais quelles nuisances pour les riverains ! Cela donne une idée de l'importance des nouvelles nuisances que nous aurions à supporter si la piste devait être allongée à 3000 mètres !

Informations et réclamations

L'aéroport vient de mettre en place un service de gestion des plaintes, réclamations et demande de renseignements.

Chaque habitant, chaque citoyen a désormais accès aux informations concernant le bruit et les trajectoires des avions.

Sur demande individuelle, l'aéroport communique:

- une cartographie couleur de la trajectoire de l'avion.

- un graphique indiquant l'altitude.

- un graphique du niveau de bruit produit par l'avion.

Pour obtenir ces informations, une simple lettre suffit.

Monsieur le Directeur- Aéroport international de Strasbourg-Entzheim- Service Environnement 67960 Entzheim.

Contact environnement: M. Pierre Nogues.

Tél: 03 88 64 73 74

e- mail: p.nogues@strasbourg.cci.fr